



Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec réitère sa demande d'instituer une commission d'enquête publique sur le dossier de la corruption et de la malversation dans le secteur de la construction

Sainte-Julie, le 26 mai 2010 – L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPO) réitère sa demande d'instituer une commission d'enquête publique sur le dossier de la corruption et de la malversation dans le secteur de la construction, demande qui a été faite auprès du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Dupuis, ainsi que de la ministre de la Justice, M<sup>me</sup> Kathleen Weil, il y a maintenant six mois.

« Force est de constater que le gouvernement n'a pas donné suite à notre demande et aucun fait nouveau nous incite à réviser notre position. Nous sommes conscients que beaucoup de travail est fait par l'équipe de professionnels aguerris de l'opération Marteau, mais nous considérons cependant que les enquêtes policières ne peuvent pas, à elles seules, faire toute la lumière sur ce dossier. C'est précisément pour cette raison que nous avons fait le choix d'assister aujourd'hui au dépôt d'une motion réclamant une enquête publique » a déclaré M. Jean-Guy Dagenais, président de l'APPO.

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec est le plus important syndicat de policiers au Québec, elle compte près de 5 400 membres.

-30-

Renseignements : Laurent Arel – 514 823-8474 - [laurent.arel@gmail.com](mailto:laurent.arel@gmail.com)

Source : Association des policières et policiers provinciaux du Québec